

**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES
AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ
D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE**

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif EHDAA tenue le 13 mai 2014 à la salle des commissaires du centre administratif.

Présences	Valérie Boucher	Représentante école Kinojévis
	Julie Chouinard	Représentante école La Source
	Maryse Demontigny	Représentante personnel de direction
	Carole Desrochers	Représentante école de Granada
	Julie Gingras	Représentante école Notre-Dame-de-Grâce
	Martin Grenier	Directeur adjoint, Service de l'enseignement
	Huguette Lefebvre	Représentante du personnel professionnel
	Carine Lessard	Représentante du personnel enseignant au primaire
	Sonia Levesque	Représentante du personnel enseignant au primaire
	Denise Morin	Représentante école D'Iberville
Sonia Paquette	Représentante du personnel de soutien	
Absences	Francis Dion	Représentant école D'Iberville
	Josée Gauthier	Représentante école Notre-Dame-de-Protection
	Julie Gélinas	Substitut, école Le Prélude
	Solange Massicotte	Représentante du centre de réadaptation La Maison
	Josée Monderie	Représentante école Le Prélude, présidente du comité
	Nathalie Paré	Représentante du personnel de direction adjointe
	Aline Poirier	Représentante de Clair Foyer
	Sylvie Poulin	Représentante école Évain
Invitées	Annie Bastien	Conseillère pédagogique (CSRN)
	Sonia Levesque	Enseignante soutien (CSRN)
	Jacinthe Simard	Enseignante soutien en français, D'Iberville
	Carole Turpin	Enseignante soutien en français, D'Iberville

1. Mot de bienvenue

M. Martin Grenier souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités : Mme Annie Bastien, conseillère pédagogique à la CSRN, Mme Sonia Levesque, enseignante soutien à la CSRN, Mme Jacinthe Simard et Mme Carole Turpin, enseignantes soutien en français à l'école D'Iberville.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Grenier d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 7.1 *Transport scolaire CRLM*, ce qui est accepté.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 15 avril 2014

Il est proposé par M. Grenier d'adopter le compte rendu du 15 avril 2014 en en apportant une correction au nom de Mme Sonia Levesque, aucun accent , ce qui est accepté.

4. Présentation du service pédagogique (soutien, ressource, conseiller pédagogique)

M. Grenier présente les membres du service pédagogique.

Mme Sonia Levesque, enseignante soutien à temps plein et orthopédagogue de formation

Mandat :

- travailler avec la clientèle EDA, élèves en difficulté d'apprentissage;
- valider où se situent les difficultés de l'élève;
- conseiller lors des plans d'intervention;
- préparer les dossiers en donnant des traces d'intervention au psychologue et à l'orthophoniste;
- informer le comité TIC (technologies de l'information et de la communication) quant à l'exploitation de certains logiciels.

Elle présente la pyramide de RAI, réponse à l'intervention, qui permet de cibler à quel niveau de difficulté se trouve l'enfant. Cette pyramide est formée de 3 niveaux d'intervention :

Niveau 1 (80 %)

Intervention pour tous les élèves.

Niveau 2 (15 %)

Intervention un peu plus ciblée.

Niveau 3 (5 %)

Intervention et rééducation plus spécifique aux élèves en difficulté (2-3 élèves).

Le rôle de Mme Levesque est d'outiller l'enfant par rapport à ses difficultés d'apprentissage. La majeure partie de sa tâche se situe au niveau 1.

Mme Levesque nous réfère à un document qui identifie tous les codes de difficulté des EHDAA (identification administrative).

Mme Carole Turpin, enseignante soutien en français à D'Iberville

Mandat :

- amener l'élève au seuil de réussite à 60 %;
- offrir du soutien à la clientèle à risque d'apprentissage en les aidant à développer des stratégies;
- répondre aux requêtes des enseignantes et enseignants.

Le formulaire de demande de service d'enseignante soutien est à la disposition du personnel enseignant. Les demandes sont acheminées à Mme Nathalie Paré, directrice adjointe, qui donne son accord. M. Stéphane Morrissette, conseiller

pédagogique, présentera le formulaire au personnel enseignant l'an prochain.

À l'école D'Iberville, la clientèle en cheminement particulier, en formation préparatoire au travail (FPT), en formation préparatoire à la formation professionnelle (FPF) n'ont pas accès à ce service, par contre, à l'école La Source le service est offert aux élèves en cheminement particulier. Les enseignantes soutien rencontrent aussi l'élève en appui.

Les rencontres se font individuellement (parfois 2-3 élèves) pour préserver l'image de soi, particulièrement en secondaire 4 et 5, et pour concentrer l'attention de l'élève.

Les enseignantes soutien rencontrent généralement l'élève de 2 à 3 fois, et ce, sur les heures de classe. Par la suite, le suivi de l'élève est confié à l'enseignante ou l'enseignant. Les renseignements sont consignés dans le dossier d'aide particulière de l'élève.

L'élève peut refuser le soutien, car il doit sortir de sa classe d'où il peut être en situation de difficulté.

Mme Jacinthe Simard, enseignante soutien en français à l'école D'Iberville

Mandat :

- amener l'élève au seuil de réussite à 60 %;
- soutenir la clientèle en difficulté d'apprentissage;
- tenir le rôle de soutien ressource pour former les enseignantes ou enseignants concernant le fonctionnement et l'utilisation des logiciels (aides technologiques).

Aides technologiques utilisées :

1. dictionnaire électronique
2. Word avec correcteur
3. Word Q, aide à l'écriture : prédiction de mots
rétroaction vocale
se faire lire le texte
4. Antidote : dictionnaire
grammaire
correcteur orthographique

Les logiciels Word Q et Antidote sont attribués aux élèves de 3^e cycle et plus.

Les aides technologiques permettent à l'élève en échec d'atteindre le seuil de réussite.

Pause : présentation des logiciels utilisés aux membres du comité.

Mme Annie Bastien, conseillère pédagogique au primaire en science et en mathématique, attirée à 7 écoles

Mandat :

- accompagner, conseiller et soutenir les enseignantes ou enseignants au niveau de différentes matières;
- travailler avec l'enseignante ou l'enseignant en cours d'évaluation ou au bulletin

- scolaire;
- uniformiser le contenu et les notions dans les écoles;
- outiller les enseignantes ou enseignants pour une évaluation équitable pour tous les élèves;
- travailler la gestion de classe;
- travailler avec le comité multidisciplinaire;
- se tenir à jour à la suite de changements apportés par le MELS.

Les conseillères et conseillers pédagogiques répondent à des besoins spécifiques et proposent des offres de service au personnel enseignant tout comme les enseignantes soutien.

7. Questions diverses

Le point 7 est discuté avant le point 5.

7.1 Transport scolaire CRLM

M. Martin Grenier nous informe des modifications à apporter au transport scolaire EHDAA pour l'an prochain :

Le transport scolaire EHDAA pour les thérapies offertes à l'extérieur de la Commission scolaire sera assumé par les parents sauf pour la clientèle du préscolaire, le service se prolongera jusqu'à l'an prochain. Les parents qui ont besoin d'un soutien financier pourront, par le biais du Centre de réadaptation La Maison (CRLM) et du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), bénéficier d'une aide gouvernementale.

5. Suite sur la politique « P-49-SE » et recommandations du comité

Fin de lecture et recommandations du comité :

- mise à jour de la Politique P-49-SE.

6. Synthèse des recommandations du comité et bilan

Le comité recommande :

- présenter le *Guide à l'intention des parents concernant les aides technologiques pour les élèves ayant un trouble d'apprentissage* dans les écoles en 2014-2015;
- rejoindre un plus grand nombre de parents;
- informer les parents sur le soutien à l'école (communauté scolaire);
- informer les parents de l'existence d'un site Internet gratuit d'aide aux devoirs, **Allô prof**, qui s'adresse aux élèves du primaire et du secondaire;
- renseigner les parents à propos des rendez-vous RAP (Ressource, Action,

Parent) qui permettent aux parents d'intervenir adéquatement auprès de leurs enfants;

- assister en plus grand nombre à l'assemblée générale annuelle de chaque établissement scolaire puisque beaucoup d'informations y circulent pour les EHDAA;
- se présenter aux rencontres d'aide aux devoirs en septembre;
- développer le site Portail CSRN.

Mme Demontigny mentionne que les services offerts à la CSRN sont présentés lors des rencontres des conseils d'établissement (CE). Par ailleurs, les parents concernés ne sont pas tous présents.

Pour terminer, M. Grenier spécifie que le comité consultatif EHDAA a présentement un mandat d'un an et non de deux ans puisque cette demande n'a pas été entérinée.

Demande personnelle de M. Grenier :

- envoyer nos commentaires au sujet des rencontres 2013-2014 du comité consultatif EHDAA à Mme Dominique Bordeleau, secrétaire aux Services éducatifs.

8. Informations diverses

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9. Courrier

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

10. Frais de déplacement et de gardiennage

Les frais seront remboursés à la fin de l'année scolaire ou à la demande du membre.

11. Date de la prochaine rencontre : à déterminer.

12. Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 21 h 45.